



# ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Limoges, le 19 mai 2022

## Prévention et lutte contre le harcèlement en milieu scolaire

Rectorat de l'académie de Limoges  
13 rue François Chénieux  
CS 23124  
87031 Limoges cedex 1

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école  
Chers élèves des écoles

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale

**Objet** : palmarès académique du prix « Non au harcèlement 2022 ».

Nous tenons à vous remercier très sincèrement de votre participation au prix « Non au harcèlement 2022 ».

Le jury académique, qui s'est réuni le 16 mars 2022, a souligné la variété, l'originalité et la grande qualité des productions que vous avez proposées.

Au terme des délibérations, le jury a distingué les productions lauréates que nous vous invitons à découvrir dans un diaporama via le lien suivant :

<https://filesender.renater.fr/?s=download&token=4a7c5795-d8c1-45d7-acab-ba81cfbc9096>

La remise des prix, sous la présidence de Madame la rectrice, aura lieu le 20 juin 2022, en présence des lauréats, au rectorat de Limoges, salle Camio.

Nous vous remercions une nouvelle fois pour votre participation, pour votre implication et pour votre engagement au quotidien dans la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire. À l'année prochaine pour un nouveau prix « Non au harcèlement » !

Bien cordialement.

L'équipe académique des référents  
prévention et lutte contre le harcèlement en milieu scolaire,

July Auriat  
Marc Bartoli  
Franck Bernard